

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

MINISTERE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

Conférence sous-régionale
sur le Suivi du Sommet Mondial
pour le Développement Social

Ouagadougou, Burkina Faso
28 - 30 septembre 1999

Rapport National

Libreville, 1999

SUIVI DU SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL : CAS DU GABON

I INTRODUCTION

Le Gabon a été représenté au Sommet Social par le Président de la République, Son Excellence El Hadj Omar BONGO.

En 1995, le Gabon est gouverné par un gouvernement d'union nationale formé en octobre 1994. Pour éviter l'explosion et le déchirement, le Président re-élu en décembre 1993, accepte de mettre en *épokhê* son programme de gouvernement en négociant avec ses adversaires qui contestaient les résultats du scrutin. La négociation qui se tient à Paris aboutira aux célèbres accords de Paris de septembre 1994. La paix est sauvée et la stabilité des institutions est maintenue : un gouvernement conjoint, mouvance présidentielle/opposition est mis en place.

- a) En 1995, au moment du Sommet mondial social, l'IDH du Gabon est égal à 0,562 ; il a gagné 0,02 points par rapport à 1994 ; alors que le revenu réel par tête ajusté s'écroule de 4 147 à 3 861 \$ US.
- b) L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans. Par rapport à 1993, la longévité du gabonais a gagné 2 ans ; le taux d'alphabétisation des adultes est de 60 % ; il a perdu 0,4 points par rapport à 1993 ; le taux brut de scolarisation s'est envolé de 42 % en 1993 à 47 % en 1995. Or, dans le même temps le revenu réel ajusté par habitant s'est écroulé.

II LES PROGRES ACCOMPLIS

Les indicateurs du Gabon en matière de lutte contre la pauvreté, en matière de création d'emploi, en matière de secteurs sociaux et de gouvernance, ont évolué depuis 1995 avec une vitesse nuancée.

III.1 Lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté a démarré par l'objectif d'accès universel des populations à l'eau potable et à l'énergie. Un programme cofinancé par la France et par le Canada est en cours. Il vise la mise en place d'une infrastructure en matière d'hydraulique rurale et d'électrification.

La densification du développement passe également par une stratégie de diversification de l'activité économique. Une stratégie de développement rurale est en cours d'élaboration. Cette stratégie se fonde sur la valorisation des ressources naturelles halieutiques, forestières (ligneuses et non ligneuses). Le gouvernement a décidé de faire transformer sur place 50 % de la production de bois dès l'an 2000 pour créer l'emploi. Le système de solidarité et de sécurité sociale est en pleine réforme.

II.2 La Création d'emplois

Le Gabon est confronté à un chômage paradoxal. La demande de travail est très élevée en même temps que la demande d'emplois. Mais il y a inadéquation profil/emploi. Le Gabon a donc initié une concertation tripartite Etat-Patronat-Salariat afin d'obtenir la participation des opérateurs économiques dans la définition des programmes de formation et dans le financement de la formation professionnelle.

Toutefois, la situation de l'emploi s'est améliorée au cours des deux dernières années et devrait continuer à s'améliorer en l'an 2 000. Cependant, cette amélioration n'est pas suffisante pour empêcher l'accroissement du chômage ou le développement du secteur informel (indicateur de pauvreté croissante).

L'Etat a mené depuis 1995 trois types d'actions contre le chômage.

1) *La mise en place d'un cadre macro-économique favorable à l'investissement privé générateur de croissance.*

La croissance économique a été le moyen le plus efficace pour accroître le nombre d'emplois salariés. Au Gabon, une augmentation de 1 % du PIB marchand hors-pétrole s'est traduite par une hausse de 1,24 % de l'emploi salarié.

2) *Les secteurs à haute intensité de main d'œuvre*

On peut créer 7 000 emplois par an en ciblant des secteurs prioritaires reconnus pour être intensifs en main d'œuvre.

- la forêt et la transformation du bois
- l'agriculture
- la pêche artisanale
- la construction
- le tourisme

Dans son livre blanc, le gouvernement a fixé un taux de transformation du bois de 50 % en l'an 2 000. Si l'on estime qu'un taux de 30 % est plus réaliste, ceci nécessiterait tout de même un investissement de l'ordre de 60 milliards de Francs CFA. En effet, une unité de 2 milliards CFA crée environ 60 emplois. Ainsi, 1 000 emplois directs pourraient être créés d'ici 2 001 à condition que les investissements soient effectués.

On notera qu'il s'agit ici uniquement de la première transformation du bois (sciage, déroulage) qui est moins intensive en main d'œuvre que la deuxième transformation du bois (menuiserie, ameublement). Toutefois, la deuxième transformation du bois est conditionnée par l'existence d'une première transformation et d'une formation professionnelle adéquate.

Une part prépondérante des investissements agricoles est maintenant orientée vers des projets d'appui au paysan, qu'il soit jeune ou traditionnel. Le projet IGAD a déjà créé plus de 400 petites entreprises agricoles. Au total, 1200 emplois ont ainsi été générés par le projet IGAD (Institut Gabonais d'Appui au Développement).

Les capacités d'absorption des ressources halieutiques par le marché gabonais sont telles que l'on estime qu'il pourrait y avoir 3000 pêcheurs artisanaux de plus qu'actuellement. De plus on estime qu'un pêcheur induit la création de 4 emplois

directs. Néanmoins, il se pose le problème de la formation professionnelle et de l'accès au crédit.

Les travaux de génie civil sont moins intensifs en main d'œuvre que les travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments. Pour un milliard de francs CFA d'investissement dans le génie civil, on crée 50 emplois/an contre 88 emplois/an pour la construction.

La répartition des dotations par nature de dépenses entre le génie civil et la construction est telle que le budget 1999 permettrait de créer 7600 emplois) à comparer aux 4250 emplois officiellement recensés en 1995, dans ce secteur.

3) Les projets d'investissement directement orientés vers l'emploi

Ces projets portent soit sur la création d'entreprises nouvelles, soit sur l'amélioration de la qualification de la main d'œuvre.

1. La création d'emplois

A cet effet, le FODEX a prêté 6,900 milliards de francs CFA ; PROMOGABON 34 millions de francs CFA et le Programme Intégré «appui à la formation d'entreprise », 50 millions de francs CFA.

2. Amélioration de la qualification de la main d'œuvre

L'Office National pour l'Emploi (ONE) et le Fonds d'Insertion et de Réinsertion (FIR) ont permis de financer l'amélioration de la qualité.

ONE : 50 millions de francs CFA

FIR : 300 millions de francs CFA

II.3 Les secteurs sociaux

L'accès universel aux services sociaux de base est une préoccupation constante du gouvernement gabonais.

Une revue des dépenses publiques a montré que leur efficacité passe par une amélioration des procédures budgétaires. La scolarisation est maintenant universelle au Gabon. Par contre, le gouvernement a pris la résolution de lutter contre la déperdition scolaire. En outre le gouvernement, pour garantir l'adéquation structures/effectifs, a décidé la suppression du concours d'entrée au secondaire qui éliminait injustement la majorité pour ne retenir que les 9 000 premiers. Cette année, le secondaire peut accueillir 14 000 élèves en 6^{ème}. L'adéquation structure/effectif est garantie par le système de « turn over » selon le principe suivant : Une salle n'est plus affectée à une classe, mais à un enseignement, ainsi la classe et l'enseignant s'y fixent rendez-vous à une heure donnée.

La sécurité alimentaire, la morbidité et la mortalité infantile et maternelle ont également attiré la focalisation des actions du gouvernement.

II.4 La gouvernance

Le développement de la démocratie s'est poursuivi depuis 1990. Les citoyens, la société civile et les collectivités locales participent effectivement à la gestion des affaires publiques. La décentralisation est effective depuis 1996. Un sénat a été élu ; une assemblée nationale multipartite a été mise en place ; l'opposition y est particulièrement critique.

Toutefois, la recherche de la tolérance pour la paix par le dialogue et la concertation permanente, ont poussé les Gabonais à mettre en place une institution particulière : le Conseil National de la Démocratie. Ce dernier, composé des leaders politiques permet la garantie de l'irénisme. Nous sommes convaincus qu'avec un tel système, l'affrontement sera de plus en plus ramené au niveau idéologique avec la culture du débat contradictoire.

Un audit des finances publiques est en cours. L'objectif visé est l'amélioration du financement du développement; un meilleur traitement de la dette intérieure pour soulager la trésorerie des entreprises et créer des emplois ; la réduction du coût de fonctionnement de l'Etat, etc.

Et une loi anti-corruption est en cours d'élaboration.

III CONTRAINTES

Dans la réalisation de ses objectifs, le Gabon a été confronté à deux types de contraintes :

III.1 Les contraintes endogènes

L'esprit d'entreprise n'apparaît que très timidement, d'une part, et le financement des micro-crédits est inexistant d'autre part. Les micro-projets ne trouvent pas de financement suffisant.

En outre, la dette intérieure de l'Etat asphyxie la trésorerie des entreprises.

La valeur ajoutée stagne ; la production est timide alors que les coûts de production ne cessent de s'alourdir.

III.2 Les contraintes exogènes

La dette extérieure est le facteur exogène le plus pénalisant. Le budget du Gabon est souvent bouclé sur les ressources destinées au développement. Or, la réduction du train de vie de l'Etat est timorée pour sauvegarder la cohésion sociale. En outre, la dette extérieure a un service prioritaire dans l'allocation des ressources. Il y a donc une éviction de l'investissement public effectif depuis 1989 : le montant des seuls intérêts de la dette publique est supérieur à celui de l'investissement public effectif.

Une étude économétrique effectuée sur une série de 15 observations a montré qu'une croissance de 1 % des recettes pétrolières suscitait une croissance de 1% de l'Investissement Public Effectif, alors que la variation de 1 % des intérêts de la dette publique occasionnait une baisse de 1 % de l'Investissement Public Effectif. Or, les intérêts ont une croissance plus rapide que celle des recettes pétrolières.

En outre, le Gabon n'ayant pas pu honorer les échéances du service de sa dette publique a été sanctionné par certains bailleurs de fonds qui cofinancent des projets de développement : BAD, AFD, etc. Et ces projets n'ont dû continuer que par la substitution à hauteur de 75 % des financements extérieurs suspendus, par des

ressources propres ; et cela a été fait au prix de la suspension de projets en cours financés sur ressources propres, d'une part, au détriment du démarrage de certains projets nouveaux, d'autre part.

Toutefois, le Gabon réaffirme sa résolution à poursuivre la lutte contre la pauvreté ; l'avènement d'une société équitable, sûre et juste, où la citoyenneté doit être affermie. Le Gabon a fait de la paix presque une matière première ; il est devenu par ce fait une terre d'immigration et de réfugiés, l'Afrique en miniature. Ainsi, la population du Gabon va doubler, si l'on n'y prend garde, en 2 ans. Or, les ressources sont en pleine déplétion accélérée. La pauvreté pourrait s'accroître, si le problème de la dette extérieure n'est pas traitée sur la base de nouveaux paramètres.

Le PNB du Gabon est nettement inférieur à son PIB. Cette situation est due au fait que les revenus nets de facteurs sont négatifs et les dons destinés au Gabon ne suffisent pas à compenser cette hémorragie de revenus (intérêts et dividendes ; salaires et bénéfices rapatriés).

CONCLUSION

Par le passé, nous avons observé la pauvreté de face ; nous en avons eu forcément une image très approximative.

La pauvreté n'est pas un problème difficile ou insoluble : si un problème paraît difficile, c'est qu'il a été mal posé. Il faut donc revisiter la notion de pauvreté.

La pauvreté ne se réduit point à l'« avoir pauvre » ; la pauvreté, c'est surtout, l'« être pauvre ». En effet, le pauvre, par le fait qu'il n'ait rien, pense qu'il n'est rien. La pauvreté est donc une conviction, une manière d'être. L'homme bien nourri, bien soigné, bien instruit est tout de même pauvre s'il ne peut participer aux choix collectifs ni à la résolution de ses problèmes ; il est pauvre s'il n'est point toléré ; il est pauvre s'il ne tolère point la différence d'autrui.

Composition de la délégation

M. OKABA, Economiste
Commissaire Général Adjoint au Plan

Pr. NZE – NGUEMA, Sociologue
Consultant du PNUD.

En outre, les efforts et la volonté politiques permanents sont nécessaires pour parfaire la démocratie et renforcer les acquis que sont la lutte pour l'égalité et l'équité, la lutte contre l'impunité, la promotion de la transparence, des libertés d'action et d'expression.